



LA LETTRE D'attac 45

Numéro 0, 10 novembre 1999

ATTAC 45, 46 ter rue Ste Catherine 45000 ORLEANS. Mèl : orleans@attac.org

EDITO

Notre association a dû gérer une croissance très rapide, comme celle des autres groupes d'ATTAC. Depuis sa création le 23 avril 1999 ATTAC 45 a suscité 150 adhésions. Priorité a été donnée à *l'animation locale* (conférences à la médiathèque d'Orléans, mise en place de 3 groupes de travail, présence au Forum des droits de l'homme). Nous avons aussi participé à *la dynamique nationale* (rencontre internationale des 24-26 juin à St-Denis et manifestation devant la bourse de Paris, assises nationales de la Ciotat les 23-24 octobre)

Pour la première fois nous souhaitons marquer notre présence dans la rue, auprès des passants, lors de la journée nationale du 27 novembre contre les négociations prévues par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle. Nous comptons sur votre participation.

Le temps est maintenant venu d'assurer la vie interne du groupe, de ménager des temps de rencontre conviviale, de faciliter l'expression de chacun. C'est ce désir qu'exprime le courrier d'un adhérent (p. 2).

La création de la Lettre d'ATTAC 45, dont vous avez le numéro 0 entre les mains, répond en partie à ce besoin. Il existe en effet un fossé entre l'abondance des informations diffusées sur internet (2 « courriels d'information » chaque semaine sur les événements concernant ATTAC dans le monde) et la rareté de l'information écrite diffusée par le siège parisien (3 numéros de « lignes d'ATTAC » en un an). Si sa formule est validée, la *Lettre d'ATTAC 45* pourra donner des nouvelles de la vie du mouvement et en même temps fournir un espace de discussion à ceux qui nous écrivent.

Le conseil d'administration a aussi le désir d'organiser des rencontres plus ou moins formelles. Les groupes de travail représentent des discussions sur des thèmes fixés (état des lieux de l'économie dans le Loiret, conséquences locales de la mondialisation, les luttes locales), qui peuvent être élargis à d'autres sujets. Le C.A. envisage aussi des rencontres plus informelles, autour d'un verre. Nous en reparlerons ensemble.

Le Bureau

Dates à retenir

- ◆ **Mardi 16 novembre à 20 h 30, médiathèque :** préparation de la manifestation contre le round du millénaire de l'OMC avec les associations, syndicats, groupes culturels. Projection du film d'ATTAC sur l'OMC. *Les adhérents d'ATTAC 45 sont conviés à cette réunion.*
- ◆ **Samedi 27 novembre :** manifestation en centre ville d'Orléans, suivant les modalités qui seront définies le 16. *Un rendez vous provisoire peut être fixé à 15h place du Martroi.*

ATTAC après la Ciotat

Le 18 octobre dernier à la médiathèque d'Orléans lors de la conférence de René Passet, nous avons dû refuser des auditeurs, la salle ne pouvant contenir plus de 200 personnes. A quelques jours de là, à Nantes, c'est une salle de 500 places qui est remplie par le comité local ATTAC. A la Ciotat les 23 et 24 octobre aux assises nationales d'ATTAC les représentants des 120 groupes français étaient plus de 2000.

Une explication à ce phénomène de masse est donnée dans l'Expansion du 7-20 octobre 99 : c'est la France qui dit non à la mondialisation, celle de la « régression nationale », mais aussi celle qui à 70% pense que « l'instauration d'une taxe sur les mouvements des capitaux spéculatifs entrant ou sortant de France constituerait une bonne mesure » (sondage BVA-l'Expansion). On voudrait nous faire croire que les mouvements d'opinion représentés par ATTAC, la Confédération paysanne, les comités de coordination contre l'AMI et maintenant contre les prochaines négociations de l'OMC traduisent la peur devant la modernité et le progrès, progrès assimilé à celui des firmes multinationales.

Une autre explication est possible : ces mouvements représentent un immense espoir, l'affirmation qu'« un autre monde est possible », comme le dit la devise d'ATTAC. Ils refusent tous de reconnaître comme vérité absolue la pensée économique dominante, en particulier l'affirmation que le libre échange des biens et services est un facteur de croissance des peuples. Cet espoir s'appuie sur une convergence de mouvements dans une multitude de pays du monde : les paysans sans terre du Brésil, les syndicalistes des plantations de bananes en Amérique centrale, ceux de la métallurgie en Corée, pour ne citer que quelques uns présents aux rencontres internationales d'ATTAC en juin dernier à St Denis.

Quel avenir pour un mouvement qui a grossi si vite ? Si une faction partisane se l'appropriait cela en marquerait la fin. C'est caricaturer ATTAC que de le réduire au nouveau visage de l'extrême gauche en France. S'il se limitait au seul débat d'idées il en irait de même. Les directions tracées lors des assises de la Ciotat me paraissent éviter ce risque. Elles sont de deux ordres.

D'abord consolider l'internationalisation d'ATTAC. De nombreux groupes semblables existent dans le monde, chacun agissant localement par pression sur les politiques. Internet sert de lien entre eux (300 à 400 000 connexions mensuelles sur le site ATTAC, venant de 80 pays différents). Cette diversité doit être conservée mais le lien est à resserrer pour peser efficacement sur les institutions financières internationales. Les six mois à venir seront consacrés à étudier les modalités de mise en place d'une grande ONG internationale.

Mais aussi éduquer. ATTAC a déjà réussi à démystifier l'économie et ses prétendues lois scientifiques. Mais beaucoup reste à faire. « Il apparaît de plus en plus que, d'un projet de simple association nous sommes passés à la construction d'un vaste mouvement d'éducation populaire, au sens le plus fort du terme : mouvement militant, rassembleur, pédagogique, combinant réflexion et action » (Chantal Aumeran, vice présidente d'ATTAC). Il est probable qu'ATTAC organisera en 2000 une université d'été. Il nous faut participer à cette dynamique au niveau du Loiret.

Christian Weber

Libres opinions

D'un adhérent orléanais

Dans le dernier courrier qui a été adressé aux adhérents d'Attac 45 vous nous faites part des différentes manifestations auxquelles Attac sera présente. *Nous* sommes ravis d'en être informés. Nous sommes également ravis d'être invités à passer «vous» voir. Ravis aussi que nos idées soient les bienvenues pour les initiatives à venir au sein d'une association qui, me semble-t-il est la nôtre ... ?! Encore faut-il que nous ayons connaissances des initiatives prises par l'association, en notre nom, avant que celles-ci soient mises en place. Pour la cotisation en revanche nous ne manquons pas de contact...

Comme je l'écrivais en mai dernier à notre trésorière je souhaite, en entrant en association, ne pas représenter qu'un apport financier. Le terme « association » est suffisamment explicite pour qu'il prenne tout son sens, surtout lorsque le but de celle-ci est précisément de « reconquérir les espaces financiers perdus par la démocratie au profit de la sphère financière ». La démocratie en association passe, à mon avis, par une prise de participation de chacun des membres associés, aux décisions ou aux actions mises en place (dans l'idéal). Du moins existe-t-il, me semble-t-il, une vie associative où naissent les idées, où sont proposées des initiatives, où sont réalisées des actions. Le C.A, présidé par le bureau, est, à mon sens, l'organe chargé de servir de relais, de coordinateur, de gérant de cette vie associative. La cotisation est, pour moi, une mise en commun de fonds destinés à une mise en place d'actions communes. Il ne s'agit donc pas de fonds destinés à permettre à un groupe d'élus de mettre en place telles ou telles actions au bénéfice de leurs électeurs.

Je vous interpelle donc, non parce que je regrette de ne pouvoir bénéficier de l'argent que j'ai investi dans la vie de l'association, mais parce que j'ai adhéré à cette association afin de contribuer aux actions mises en place par Attac. Je souhaite donc que soit réfléchi l'intérêt de développer une vie interne au sein de l'association (réunions internes, groupes de travail, bulletin de liaison...) avant que ne soient menées par un nombre restreint d'adhérents de larges actions à l'attention d'un public.

Dans l'espoir que cette réflexion trouvera écho auprès de l'ensemble des adhérents d'Attac 45, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Ronan DISSEZ

D'un autre groupe local, sur la préparation de la manifestation du 27 nov.

Sur Chalon-sur-Saône, nous sommes justement en train d'en discuter. Nous comptons faire qqch de festif. Après qqs premières discussions, nous comptons partir de différents endroits de la ville pour nous rejoindre en un lieu central où nous dialoguerons avec les citoyens. Nos divers parcours rencontreront des lieux symboliques qui sont dans le collimateur des déréglementeurs zélés de Seattle : hôpitaux, écoles, bureaux de poste, etc.

Une fois rassemblés, nous informerons le public en même temps que des artistes animeront la manifestation par de courtes mises en scène dénonçant la mondialisation que nous subissons. Mais là aussi, bcp de choses restent à imaginer. Il faut abandonner les actions du type défilé si nous voulons alerter l'opinion : c'est en dialoguant avec les gens, en leur expliquant nos idées que nous serons entendus, et non pas en brailant des slogans sous des banderoles et en bloquant la circulation. Il est certes plus facile de recourir à ce genre de manifestation (on déplie - on gueule - on fait chier - on plie les gaules et basta), mais on obtient l'inverse des buts recherchés : creusement d'un fossé entre d'un côté les protestataires très au fait de ce qui se trame en coulisses et de l'autre le quidam non informé, incompréhension voire hostilité de l'opinion.

A nous de nous réapproprier l'espace de citoyenneté que devrait être la rue !

A +

Stéphane.

L'amendement Tobin au parlement
le 23 octobre

A l'initiative du Comité ATTAC de l'Assemblée nationale, plus de 110 députés (dont 58 socialistes, 33 communistes, 6 verts, 8 MDC, 5 PRG et 1 UDF) avaient déposé un amendement commun pour instaurer la taxe Tobin lors de la discussion du projet de loi de finances 2000. [...] La Commission des Finances a proposé un contre amendement demandant au gouvernement une étude d'impact concernant l'instauration d'une telle taxe sur les mouvements de capitaux ainsi que le programme d'action du gouvernement français pour réguler le marché lors de la présidence de la France au second semestre de 2000

Le débat a été très animé... même s'il est intervenu à 4 heures du matin dans la nuit de vendredi à samedi. [...] Le vote a donc donné 11 pour, 31 contre et 13 abstention. Il est à noter que si 7 députés RCV avec 2 députés communistes ont voté pour, seuls les députés de la Gauche Socialiste ont été les seuls membres du groupe socialiste à aller au bout de leur logique en votant pour. 3 députés socialistes ont choisi l'abstention ainsi que 4 députés communistes, tout comme les 6 RPR présents...

[...] Imaginez le poids qu'aurait eu le vote du Parlement français, cela aurait pu faire bouler de neige. Après le vote favorable du Parlement canadien et au moment où un membre du Congrès américain s'apprête à défendre une telle taxe dans la discussion du budget fédéral. Il faut bien qu'un pays montre l'exemple et lance la dynamique en Europe pour qu'un tel projet aboutisse.

Bien entendu, le combat continue. [...]

Yann Galut, Groupe local Assemblée nationale

Cet « avant » bulletin (N°0) a été réalisé par un groupe du CA. A l'avenir nous vous invitons à participer à sa production et à sa diffusion. Vos compétences techniques (informatique, graphique, etc...) sont les bienvenues. Vous avez un peu de temps pour collecter des informations dans la presse, sur le « net » (il y a de quoi faire!), les analyser ou en faire une synthèse. Faites nous part de vos expériences, vos engagements, vos réflexions sur ATTAC. Vous avez aimé tel livre ou tel film. Cette lettre pourra aussi rendre compte des travaux des groupes de travail.*

Jean Couturier

* L'expérience d'un adhérent : Sur Orléans, écoutez dans la journée les chroniques économiques sur la consommation et le mercredi soir de 24h à 2h (en « prime time » !) « GOOD BUT TOO LOUD » animé par Cyril COLLAS sur RADIO CAMPUS 88.3 Mhz.
RADIO CAMPUS consacrera une émission à ATTAC 45 le 24 nov à 19 h.

